

Marcillac-Lanville et ses Environs

Généralités

Je remets à mes compatriotes charentais cette notice monographique que j'ai scrupuleusement établie.

Marcillac-Lanville est une jolie et riante localité de la *Charente* qui occupe une des meilleures places dans l'histoire de notre beau département.

Dans ma prime jeunesse, sous le second empire, sa population dépassait 1,600 âmes, le nombre de ses électeurs approchait de 600, et son assemblée municipale comptait seize conseillers.

Son chef-lieu est coquettement situé très près d'un large bras de la *Charente* qui en baigne un long faubourg.

Sur les bords du bras principal du fleuve, à moins de cinq cents mètres de l'autre bras, a été aménagée une modeste plage très fréquentée et qui fait de *Marcillac* comme une sorte d'agréable petite station balnéaire. On y accède par une rustique passerelle ou en traversant plusieurs barrages que l'eau effleure. A chaque barrage un léger clapotis et une douche naturelle glougloutant au niveau des pierres supérieures émerveille le piéton. Les tout jeunes baigneurs préfèrent ce mode d'accès qui leur procure une joie intense chaque fois renouvelée.

Ils sont cependant loin d'examiner aussi attentivement qu'il le faudrait le tableau qui s'offre à leur vue et qui donne l'illusion de blocs erratiques diminuant chaque année sous la violence des crues et des courants qu'intensifient sur un parcours de quelques kilomètres les nombreuses îles verdoyantes, d'une beauté incomparable, qui s'y trouvent parsemées en tous sens.

Sans doute la main humaine a contribué à l'établissement de ces petites écluses, mais aussi on peut se demander si l'on n'est pas encore en présence de phénomènes quelque peu semblables à ceux que relate sur la vallée du *Bandiat* mon ami, l'érudit *Ardouin-Dumazet*, dans sa 15^e série des *Voyages en France*.

Notons un embellissement progressif apporté dans toute l'étendue de la voirie municipale, notamment dans la rue principale de son agglomération centrale, route nationale N. 737, que traversent à toute heure de nombreux véhicules de toutes sortes, embellissement dû aux soins particuliers de M. l'ingénieur *Beauquier*.

Après 1851, à la suite du vote de la loi *Falloux*, qui supprima l'Ecole normale d'instituteurs du département de la *Charente* établie à *Angoulême* en 1832 par M. *Larréguy*, dès le lendemain de la loi *Guizot* sur l'organisation de renseignement primaire public, *Marcillac* fut doté d'une des quelques écoles stagiaires de la *Charente*, dirigée successivement par Messieurs *Mignot* et *Ganachaud*, anciens élèves-maîtres de la susdite Ecole normale.

Ce choix pourrait être dû au prestige moyenâgeux de *Marcillac-Lanville*.

Les chefs-lieux de canton d'*Aubeterre*, *Blanzac*, *Châteauneuf*, *Jarnac* et *Segonzac* furent également désignés pour avoir des écoles stagiaires.

Concurremment avec l'Ecole normale de *Poitiers* où furent ensuite entretenus les élèves-maîtres de la *Charente*, ces écoles recevaient des boursiers départementaux portant le titre d'élèves-maîtres comme les Normaliens. Leurs directeurs les préparaient à l'examen du brevet élémentaire et ils leur servaient d'adjoints non rétribués.

Elles durèrent une quinzaine d'années et elles furent supprimées quand le grand ministre *Victor Duruy* réorganisa l'enseignement et rétablit l'histoire et la géographie dans le cadre du programme du brevet élémentaire, mettant fin par cette mesure à l'abus des lettres d'obédience.

Ces épreuves avaient été enlevées de ce programme pendant la durée de la loi *Falloux* afin d'abaisser le niveau de ce brevet pour permettre l'accès et l'emprise de l'enseignement national aux frères de la doctrine chrétienne, et le placer ainsi sous la domination religieuse à laquelle il fallait des maîtres à sa dévotion.

De la sorte l'instruction donnée à la masse était inférieure. Les citoyens étant moins éclairés devenaient plus faciles à gouverner.

Lorsque M. l'instituteur *Ranger* remplaça M. *Ganachaud*, en 1879, il y avait treize années que les écoles stagiaires de *France* n'existaient plus.

Jusqu'à ce jour, par ordre de dates successives, après M. *Ranger* et Mme *Ganachaud*, les directeurs et les directrices des écoles de *Marcillac* furent Messieurs et Mesdames *Dussutour*, *Flèche*, *Brousse* et *Guillon*, M. *Bastard* et Mme *Cloux*, M. *Petit*, Mlle *Jacquemin*, Mme *Bergeron* et M. *Soulard*.

Tous furent également de bons et excellents maîtres que j'ai particulièrement connus. Ils furent imbus de la grandeur de leur mission spéciale, évitant de heurter par leurs conceptions personnelles les pères des enfants qui leur étaient confiés, et comprenant que toute critique extérieure sur eux était préjudiciable au développement éducatif des élèves dont ils avaient la responsabilité morale.

Messieurs *Masfrand* et *Roussaud*, inspecteurs primaires du temps de ces écoles stagiaires, étaient de natures différentes. Ils tinrent souvent leurs conférences pédagogiques à *Marcillac*, qui fut aussi plus tard centre d'examen sous la présidence du conseiller général, M. *Louis Plantevigne*, maire, ancien polytechnicien, lorsque, avant l'institution du certificat d'études primaires élémentaires, M. l'inspecteur d'Académie *Aulard* organisa des concours entre les meilleurs élèves des écoles communales, avec le classement cantonal par ordre de mérite.

Le souvenir que j'ai gardé de ces deux inspecteurs de l'enseignement primaire m'est souvent revenu à la pensée.

Le premier, M. *Masfrand*, froid, distant et autoritaire, était l'effroi des écoliers et quelque peu de leurs maîtres. Tous ressentaient un certain frisson quand, ouvrant la porte de l'école, il y pénétrait et s'avançait vers eux avec son légendaire pantalon blanc.

L'autre, M. *Roussaud*, qui fut l'objet d'une citation lors d'un incendie, à *Nanclars*, commune du canton de *St-Amant-de-Boixe* où il fut instituteur avant d'être appelé à *Angoulême*, puis à l'Inspection primaire de cet arrondissement, était au contraire paternel et bienveillant, et avait pour chacun de nous des paroles encourageantes qui poussaient à l'effort.

Quand il inspectait les écoles de notre région, il descendait à *Marcillac*, à l'hôtel du Lion d'Or où il séjournait la semaine.

Ce grand hôtel, renommé à la ronde, était tenu par l'affable Mme *Cazin* à l'étroite coiffe bien blanche adonisant sa chevelure de neige. La nombreuse clientèle de Mme *Cazin* lui était affectueusement attachée, celle-ci la comblait d'ailleurs d'aménités et de soins constants ainsi que de chattering culinaires que la tradition a retenues.

Les soirs d'été, M. *Rousseau* allait se promener avec mon père et je les suivais, fier de me trouver en docte compagnie. D'autant plus que la sévérité paternelle que je supportais difficilement cessait en la présence de M. l'Inspecteur, qui me taquinait parfois et m'envoyait lui chercher du tabac à priser. Je l'aimais beaucoup.

Cette affection a contribué à m'attirer dans l'enseignement que je considérais déjà et sans m'en rendre bien compte comme une espèce de sacerdoce laïque, quoique la situation pécuniaire des instituteurs, encore très précaire lors de mon entrée à l'Ecole normale, ne fût pas des plus engageantes.

En 1842 mon père avait débuté avec un traitement annuel de 200 francs. Il fallut presque vingt ans pour voir éclore des temps moins durs.

Ce traitement de misère, nullement en rapport avec l'instruction exigée par la loi *Guizot* de 1833, avait découragé beaucoup de normaliens qui se tracèrent par ailleurs une voie plus rémunératrice.

Dans la suite j'ai fait certaines remarques. Et si de la promotion de mon père j'en ai suivi qui, comme

Etudes Locales, 24^e année, n. 235, novembre 1943, pp. 133-137; n. 236, décembre 1943, pp. 145-149;
25^e année, n. 237, janvier 1944, pp. 01-08; n. 238, février-novembre 1944, pp. 19-25;
n. 239, décembre 1944, pp. 38-40; n. 240, janvier 1945, pp. 10-15; n. 241, février-mars 1945, pp. 24-28;

lui, ont persévéré dans la carrière, j'en ai connu plusieurs qui l'ont désertée et qui sont devenus en *Charente*, l'un vétérinaire et les autres huissier, marchand de biens, juge de paix, agent-voyer, banquier, etc. Le plus favorisé, maire, conseiller général, père d'un sculpteur de talent, avait acquis une fortune atteignant le million.

Le Château

Marcillac-Lanville fut, il y a onze siècles, le siège d'une principauté renommée. Cette importante seigneurie passa de la maison de *Saint-Maur* (d'autres disent *Sainte-Maure*) à celle de *Craon*, puis à celle de *La Rochefoucauld*, dont un descendant, le duc *Guy VIII*, épousa *Marguerite* de *Craon*, Leur descendance, à partir du duc *François II*, porta le titre de prince de *Marcillac*, par autorisation du roi charentais *François I^{er}*.

Bâti en 864 par *Vulgrin I^{er}*, comte d'*Angoulême*, de la famille des *Taillefer*, pour résister aux incursions des Normands, le château de *Marcillac*, du haut de son agreste monticule, dominait de part et d'autre de superbes et fertiles vallées.

Un siècle plus tard il échut à trois frères qui se le disputèrent. Les deux aînés, *Guillaume* et *Oldéric*, surprirent dans son sommeil le troisième, *Alduin*, lui coupèrent la langue et lui crevèrent les yeux. Ensuite ils le gardèrent prisonnier dans le château de *Ruffec* dont ils s'étaient récemment emparés.

Ce crime ne resta pas impuni et les deux fraticides furent, châtiés par le comte d'*Angoulême Guillaume Taillefer II*, qui mit le siège devant le château de *Marcillac*, s'en empara et incendia. Depuis cette époque l'emplacement où les assiégeants manœuvrèrent a gardé le nom de *Pré Bataillé*.

Ce *Guillaume Taillefer II* était le petit-fils de *Guillaume Taillefer I^{er}*, le héros de cette valeureuse race, ainsi surnommé parce que, raconte la légende, d'un seul coup d'épée il pourfendit le chef normand *Stonius*. Puis il chassa ses troupes de tout l'*Angoumois*.

Alduin II, le fils d'*Alduin* l'aveugle, releva le château de *Marcillac*, qui fut ruiné une seconde fois pendant la guerre de cent ans, et encore rebâti par *Jean* de *La Rochefoucauld*.

Mais il ne fut plus le solide et puissant château d'autrefois. Le temps en eut assez vite raison, et il n'en reste maintenant qu'une motte féodale couverte d'arbustes entourés de broussailles giboyeuses: aujourd'hui elle ressemble plutôt à une butte naturelle.

Pour sortir du château quand la herse était abaissée ou le pont-levis relevé, on avait creusé deux souterrains partant des caves et des oubliettes et se dirigeant l'un vers le nord, l'autre vers le sud-sud-est.

Au milieu du siècle dernier nous entendions encore très clairement résonner le premier quand nous marchions sur la route nationale, entre, la dernière maison de l'agglomération principale et la villa de *La Grange*, à la naissance du quartier dit *Le Courtiou*. Depuis, la résonance a disparu, sans doute parce qu'un affaissement s'est produit.

Vers la même époque existaient aussi les vestiges de la sortie du second souterrain, à proximité de l'ancienne église *Saint-Michel* et de son cimetière.

Marcillac fut en *Charente* l'un des huit chefs-lieux de juridiction qu'on appelait vigueries.

Son viguier administrait la justice sur une grande circonscription dont *Marcillac* était le centre, avec large extension de l'est au nord-ouest. La partie sud était moins étendue.

Au dix-septième siècle une épidémie de peste y fit en six mois cinquante-cinq victimes.

(A noter qu'au milieu du dix-neuvième siècle une épidémie simultanée de charbon et de variole causa tout autant de ravages, et que cinquante ans plus tard, en 1906, une épidémie rare de suette miliaire décima la jeunesse. En moins de vingt-quatre heures le malade était atteint et enlevé. Les adultes âgés offraient plus de résistance).

De la principauté de *Marcillac* dépendait la baronnie de *Montignac*,

"contrée charmante faite pour le plaisir des yeux"

rattachée par la suite au comté d'Angoulême.

Au retour d'un pèlerinage en Terre sainte, *Guillaume Taillefer II* y construisit un château dont plus tard le comte *Vulgrin II* fit hommage à l'évêque d'Angoulême avec les deux églises Notre-Dame et Saint-Etienne. Cette dernière, ancien prieuré d'abbaye, était fort remarquable; on n'en voit plus que quelques ruines.

Au onzième siècle *Marcillac* fut assiégé par le duc d'Aquitaine. *Guillaume III*, descendant des *Taillefer*, doué d'une grande force grossie par la légende, le força à lever ce siège.

Tant que dura la féodalité, *Marcillac* resta attaché, à partir du treizième siècle, au duché de La Rochefoucauld, devenu 1631 duché-pairie de l'Angoumois. Cette grande famille de *Rochefoucauld* avait pris le nom de son fondateur *Foucauld*.

En 1792 prit fin la suzeraineté des *La Rochefoucauld* sur *Marcillac*, dont l'importance diminua malgré l'ancienneté et valeur de son origine.

Le duché-pairie de *La Rochefoucauld* étendait également sa suzeraineté sur un grand nombre de paroisses (expression médiévale), notamment sur celle de la baronnie de *Verteuil*, et y exerça un droit de mouvance ainsi que sur *Bayers* et *Aunac*.

A *Bayers*, au quinzième siècle, fut bâti un château dont les restes méritent d'être visités. Les possesseurs de cette châtelainie avaient le titre de marquis de *Bayers*.

Vers la même époque, à *Aunac*, gentil petit centre où naquirent mes quatre aînés, fut aussi construit un château gothique, mieux conservé. Cette châtelainie était plus importante que la précédente.

A *Anville*, qu'environ dix kilomètres séparent de *Marcillac*, du même canton de *Rouillac*, on remarque encore les restes d'un château relevant de cette principauté de *Marcillac*.

Un plaisant petit ruisseau agrément cette pittoresque localité, qu'au grand étonnement de *Voltaire* la duchesse d'*Anville* préférait comme résidence et comme simple titre de duchesse aux châteaux et aux plus nobles titres de sa famille de *La Rochefoucauld*.

Le 23 février 1790, l'Assemblée Nationale Constituante divisa la France en départements et fit de *Marcillac* un chef-lieu, de canton.

De ce canton *La Chapelle* faisait partie. Cette charmant petite bourgade a des actes de l'état civil qui en font foi. sur la rive gauche du bras principal de la *Charente*, elle est une sorte de banlieue prolongée de *Marcillac*, partant de la jonction des faubourgs *Saint-Michel* et *Pontroux*.

La route qui y conduit partage inégalement la belle prairie de *Lastier* aux savoureux pâturages, dans une région au beurre renommé. De prochains travaux prévus pour le surhaussement de la chaussée donneront plus de valeur à cette luxuriante prairie banale où la vaine pâture a toujours été en honneur.

Cette heureuse coutume de vaine pâture est partout très pratiquée, sur un long parcours, des deux côtés des rives de la *Charente*, mais à *Lastier* elle offre une bienveillante particularité en permettant à tout venant d'en user à sa guise, sans condition de titre de propriété ni de domicile obligatoire.

Au sud-ouest, sur la même rive du fleuve, subsiste un ancien logis féodal flanqué de vestiges imprécis et situé au centre de ses vastes domaines.

Sous le Consulat on révisa la carte de France et l'arrondissement de *La Rochefoucauld* fut supprimé.

Quatre de ses cantons, *Jauldes*, *Chasseneuil*, *Cellefrouin* et *Marthon* furent également supprimés pour être reportés, par ordre, sur ceux de *St-Amant-de-Boixe*, *St-Claud-sur-le-Son*, *Mansle* et *Montbron*.

De ses cinq autres cantons, *Montemboeuf* fut annexé à l'arrondissement de *Confolens*, et les quatre suivants: *La Rochefoucauld*, *Montbron*, *St-Amant-de-Boixe* et *Rouillac* à l'arrondissement d'Angoulême qui devint ainsi très étendu.

En même temps, le canton de *Rouillac* s'agrandit en passant dans l'arrondissement d'Angoulême, ainsi que le canton de *St-Amant-de-Boixe*, du fait de la suppression de celui de *Marcillac* qui disparut comme certains autres, tel celui de *Vars* qui nous avoisine.

Par cette suppression, *Marcillac* et la majorité de ses communes furent rattachés au canton de *Rouillac*. Les autres furent dirigées vers le sud. C'est ainsi que La *Chapelle* fut englobée dans le canton de *St-Amant-de-Boixe*.

Alors le bras principal de la *Charente*, au cours gracieux qu'un grand roi poétisa et qui baigne La *Chapelle* devint en ce lieu la limite séparative des cantons de *Rouillac* et de *St-Amant-de-Boixe*.

Pendant la Révolution le canton de *Marcillac* fournit des centaines de volontaires, dont certains furent décorés de la Légion d'honneur. Retenons ces noms de familles toutes dispersées: le chef de bataillon *Quillet*, officier; le sous-lieutenant *Péraua* et le fusilier *Bordier*, chevaliers.

Marcillac-Lanville possédait, deux paroisses distinctes: celle de *Marcillac* et celle de *Lanville*.

L'église de la première était en plein centre du quartier-faubourg de *Saint-Michel*. Elle est aujourd'hui, complètement disparue, ainsi que le cimetière qui l'entourait. Vers 1850 il n'en restait plus qu'un fragment de pierre tumulaire sur laquelle étaient taillés une lance, une épée et un écu, dénotant une origine seigneuriale ou épiscopale: on aurait dû conserver ce fragment.

Cette église dépendait de l'archiprêtré d'*Ambérac*, l'un des plus grands des treize archiprêtrés du diocèse d'*Angoulême*.

L'église de *Saint-Michel* fut détruite pendant la guerre de cent ans et la paroisse supprimée, mais elle fut reconstruite et le service religieux reprit.

La nouvelle église ne fut pas assez solide pour durer, et en moins de deux siècles, complètement délabrée, elle retomba en ruines, d'elle-même, sous les premiers *Bourbons*.

Il y a quatre-vingt-dix ans Mme *Plantevigne-Lastier*, la femme du Juge de Paix, Conseiller général et Chevalier de la Légion d'honneur, se disposait à la remplacer par une grande chapelle dont l'emplacement choisi était au haut du champ de foire, près de l'ancienne maison *Baudrier-Joly*, lorsque la mort la surprit en 1854. Ce projet n'eut pas de suite jusqu'en 1941 où il fut repris par M. l'abbé *Dubois*, curé de *Marcillac-Lanville*, qui le réalisa avec l'aide financière de ses paroissiens. Mlle *Clotilde Saunier* fit don du local situé en plein centre sur le bord de la route nationale.

La paroisse de *Saint-Michel* était finie. Il y a trois cents qu'elle fut réunie à celle de *Lanville*, dont l'église était des plus remarquables de l'*Angoumois*.

Cette église de *Lanville*, romano-byzantine, appartenait à prieuré de l'ordre de saint *Augustin* et remontait à la fin du onzième siècle.

Dès le début du douzième siècle et dans la suite, des inscriptions tumulaires, qu'on pouvait encore lire il y a moins de dix années, recouvraient les sépultures de ses prieurs, sous la chaire. Elles ont été dérobées dernièrement, comme le fut précédemment le fragment de l'église de *Saint-Michel*.

Le prieuré de *Lanville* eut à souffrir des guerres de religion. De son cloître de belle construction on voit d'intéressants derniers vestiges qui diminuent avec le temps.

L'ouverture du grenier d'abondance est toujours très apparente, bien qu'on l'ait murée d'une maçonnerie qui n'est pas antérieure, à la fin du dix-huitième siècle.

A gauche ce cloître servait de contrefort à l'église, mais le sous-sol était trop humide, de sorte que par leurs infiltrations très fréquentes les eaux ont amené un affaissement des murs de la nef et la chute des coupes, sauf la plus grande, très belle, qu'on voit encore sous le clocher au croisement de la croix latine.

Après plusieurs séries espacées de dépréciations et d'usure de toutes sortes, de siècle en siècle, on s'est trouvé, il y a cinquante d'années, devant une situation critique. Il fallu aviser en vitesse, mais il était trop tard. On a réparé sans méthode et sans art, et la dépense fut inutile: l'affaissement reprit plus loin, et ce fut de plus en plus lamentable.

Ce mal aurait été sûrement évité si, à l'instar sans doute de leurs devanciers, les deux curés de *Marcillac-Lanville*, MM. *Rivet* et *Emmonnet*, qui s'y sont succédé, que j'ai entendus récriminer au Conseil de Fabrique avant la dénonciation du Concordat, n'avaient pas empêché par leur influence le

classement de ce précieux monument que les Beaux-Arts auraient certainement préservé des méfaits du temps et maintenu dans l'état qui convenait.

Le prétexte de cette maladroite opposition était futile et ridicule. Devant l'adolescent que j'étais M. Rivet a dit plus d'une fois qu'il entendait rester maître chez lui et avoir la permission d'enfoncer une pointe où il le jugerait nécessaire sans être au préalable tenu d'en référer à une direction non apostolique.

M. le professeur Martin-Buchey a écrit:

"qu'on a peine à s'expliquer que n'ait pas été classé ce monument historique."

Je lui en donne la raison très vraie, puisque j'ai vécu de très près dans le milieu où ces faits se sont passés.

Il est regrettable qu'une autorité religieuse ne se soit pas interposée et qu'alors ces oppositions aient malheureusement prévalu.

Les susdits abbés considéraient le monument national où ils officiaient comme leur bien propre. Ils ne se contentèrent pas d'en disposer à leur gré et ils trouvèrent naturel, légal, de rejeter une surveillance qui était à leurs yeux une ingérence inadmissible. Mentalité spéciale qui priva l'église d'une organisation de conservation qui leur pesait et dont ils ne voulaient à aucun prix, dût l'édifice s'écrouler. Il devenait inévitable qu'on subît un jour les tristes conséquences de cette sourde opposition. Opposition d'autant plus nuisible à l'art sculptural médiéval que (je l'ai entendu affirmer par des experts autorisés) sous ce rapport notre église était la plus belle de la Charente; de l'avoir laissée ainsi se dégrader par le temps fut une faute presque irrémédiable: heureusement, l'architecte des monuments historiques de notre département a en sa possession la photographie de la grande façade disparue.

Je dis heureusement parce qu'il vient de se produire un revirement: le classement a enfin été obtenu en 1942 après une nouvelle démarche de M. le maire *Bastard*, qui a eu l'excellente idée de faire prendre par son Conseil une délibération fort motivée et très documentée sur la valeur archéologique de cette église et des restes du cloître.

De tout temps, sans trop grande pluie, l'eau s'est mal écoulée autour de l'église où elle s'installait à demeure. D'abord elle séjournait aisément dans le cimetière au point de garnir le fond des fosses. Ensuite le manque d'écoulement la faisait entrer dans l'église par l'ancienne sacristie, et alors elle gênait grandement l'exercice du culte.

Il est à supposer que ce manque d'écoulement n'existait pas jadis et qu'il s'est produit et a augmenté progressivement par l'accumulation et l'entassement des débris du cloître.

L'ancienne sacristie par où les moines passaient pour aller de leur cloître à l'église, directement, ce qui les dispensait du long détour par dehors, existe toujours, mais elle est désaffectée et transformée en débarras. De ses deux portes il existe encore celle qui conduit à l'église. Dedans j'y ai vu jusqu'à soixante centimètres d'eau stagnante.

Aussi, vers le milieu du siècle dernier, sur les instances du Conseil de Fabrique, cette sacristie fût remplacée par une autre qu'on construisit à l'extrémité opposée du transept. L'eau n'y pouvait plus pénétrer et les ornements étaient préservés d'une humidité constante.

Malgré cet heureux changement, l'eau continua d'incommoder pour aller de cette sacristie au maître-autel lorsque les crues étaient trop fortes, rarement il est vrai. Mais je me rappelle avoir vu le sacristain et les enfants de chœur faire une sorte de petite passerelle en rapprochant nos bancs très les uns des autres, qu'ensuite on recouvrait de planches pour permettre au prêtre et à ses assistants d'aller officier, car entre la nouvelle sacristie et le chœur le transept était en contrebas et entièrement recouvert de sa couche d'eau inévitable en temps très pluvieux.

Tous ces détails, réminiscences d'un lointain passé, ont leur utilité pour donner une idée exacte de la série de vicissitudes qui ont contribué à dégrader avant l'heure l'un des plus beaux monuments de l'architecture religieuse de la *Charente*.

Ils contribuent aussi à mieux faire ressortir les beautés de la magnifique construction de cette église qui a, comme je l'ai détaillé, subi tous les outrages du temps et de l'apathie des autorités locales dont l'indifférence fut constamment incroyable.

Cet édifice a la forme d'une croix latine avec trois travées de voûtes ogivales à nervures, qui avaient remplacé les trois anciennes coupes détruites par l'humidité.

La large et majestueuse coupole, la plus grande, subsiste sous le clocher. Autour d'elle rayonnent l'abside, le transept et la nef.

Cette abside est décorée par un rang d'arcades à l'intérieur et à l'extérieur. Le haut des pilastres de la nef et les motifs qui les accompagnent offrent des ciselures dignes d'un *Benvenuto Cellini*. Quelques petites cariatides ont laissé leurs marques sous leurs corniches et ont fini par s'effriter.

La description minutieuse que de tout cela donne M. l'abbé *Michon* est fort intéressante. Il nous fait attentivement examiner le délicat travail, bien rare en ce genre, du chapiteau et de l'abside.

Ses remarques sont judicieuses sur la façade, sévère par sa régularité parfaite, belle par son harmonieuse simplicité. Malheureusement cette façade a subi les outrages du temps.

Le clocher est carré, mais lourd. Sa forme laisse supposer qu'on projetait de le surélever en y ajoutant un ou deux étages supplémentaires: trois étages auraient donné à l'édifice un somptueux cachet.

Les guerres religieuses et les époques troublées qui les ont suivies en ont probablement empêché la réalisation.

D'aucuns, plutôt imaginatifs qu'observateurs, auraient avancé que ces trois étages avaient été édifiés, mais que les deux supérieurs avaient été détruits pendant ces périodes de guerres civiles, de troubles et de révolutions; je ne crois pas qu'on doive apporter de créance à cette supposition, aucune marque ne permettant de la prendre en considération.

La construction massive de ce clocher est corrigée par des fenêtres ogivales du style roman. Il est largement assez grand pour ses trois cloches.

Il y a soixante-dix ans environ la plus grosse de ces trois cloches se fêla. Elle fut refondue à *Marcillac* même, sous les anciennes halles détruites par un incendie l'année suivante.

Je me rappelle avec un intérêt particulier l'impression générale population, lors de ce curieux événement dans un centre éloigné des hauts fourneaux et des fusions de toute nature.

Chaque dimanche il y avait foule autour des blocs de métaux que chacun s'empressait à manier et des planches qui clôturaient le lieu du creuset où personne ne pénétrait que les autorités municipales et fabriennes dont mon père faisait partie et que je suivais sans bruit avec un petit air d'importance.

Tous ces braves gens causaient sans interruption de ce travail à leurs yeux extraordinaire, et cherchaient à jeter regard furtif à travers les quelques fentes des planches disjointes pour donner à leur curiosité un quelconque aliment d'information, qu'un rien satisfaisait.

Le maître fondeur, M. *Paintendre*, de *Tonneins (Lot-et-Garonne)*, était venu s'installer à *Marcillac* avec son matériel, ses ouvriers, sa femme Mme *Anita Paintendre* et sa fille *Blanche* de mon âge, qui fut ma camarade pendant deux mois.

Aux yeux de la population, émerveillée de ce travail auquel elle n'était pas habituée, M. *Paintendre* était un descendant de *Vulcain*: on le regardait avec admiration.

Dans les conversations, j'entendais chaque jour chacun demander comment on pouvait arriver à fabriquer un airain donnant exactement la note musicale exigée pour l'harmonie du carillon: cela semblait tenir du sortilège.

Comme épilogue à cette fonte de cloche il me vient à la pensée le fait anecdotique suivant, que me rappelait dernier l'un de mes vieux condisciples et que nous appelâmes jadis "l'épidémie de prénoms".

Aux environs du baptême de cette cloche naquit une fillette à l'hôtel du Lion d'or ou M. *Paintendre* était descendu avec sa famille. Les parents de la nouveau-née lui donnèrent le prénom d'*Anita*, celui de

la femme du fondateur qui nous en imposait.

L'exemple fut suivi, même pour la petite *Blanche*. Et pendant les quelques années suivantes, en copiant les actes de naissances dont mon père avait fait les minutes, que de *Blanche* et surtout d'*Anita* je transcrivis sur le papier timbré officiel!

Trois portes accédaient à l'église en dehors de celles des sacristies.

Dans ma jeunesse, la première en arrivant était condamnée. Il a fallu la rouvrir après le dernier affaissement des murs, en raison des dangers que les autres offraient. Elle avait une certaine valeur architecturale.

Un peu plus loin, à gauche, sur la même ligne, par la seconde porte, très ordinaire, les fidèles pénétraient dans le lieu saint en descendant plusieurs marches, comme dans une cave ce qui explique la fréquence des eaux dans ce contrebas toujours froid et malsain. La marche supérieure formait palier, et à droite, à hauteur de main, était scellé au mur un bénitier très ancien d'énorme dimension.

A gauche encore de cette grande porte, mais sur le plan perpendiculaire, se trouvait la troisième porte, la principale, le portail, à l'extrémité de la nef, qu'on n'ouvrait que dans les solennités, pour recevoir l'évêque, et qui était un véritable chef-d'œuvre.

J'ai relaté qu'il avait fallu diminuer cette nef dont l'état devenait périlleux; un effondrement menaçait de plus en plus.

Le portail fut démolí et l'ouverture nouvelle ne mérite pas qu'on s'y arrête. D'ailleurs, toujours ouverte à tout venant, elle offre aux regards des ruines regrettables.

Près des ruines de l'église on voit une fontaine presque constamment au même niveau, dite fontaine de *Saint-Maur*.

Ce nom lui vient assurément de la maison de *Saint-Maur* qui posséda jadis le château de *Marcillac*, ce qui établit une union étroite entre le cloître, l'ancien donjon et le fief.

On n'attribue plus de vertu à l'eau de cette fontaine, mais l'époque n'est pas éloignée où l'on croyait à son action bienfaisante sur les articulations déficientes. Ma mère m'en a appliqué des compresses sur les genoux.

L'un des ancêtres de la famille de *Saint-Maur*, qui se dispersa vers le sud, vécut en religieux à *Aubeterre* où il mourut.

Dans le cimetière où il fut inhumé avant d'être transporté dans les environs de *Paris*, on trouva des tombeaux taillés dans le roc. Les cadavres contenus dans ces tombeaux avaient tous été enterrés debout.

Une troisième église avec son chapelain a certainement existé dans le château. Je n'ai pu recueillir aucun document confirmatif. Je le regrette¹.

¹ Dans un précédent article (*Etudes locales*, décembre 1943, p. 146), M. *Ganachaud* avait signalé l'existence de deux souterrains qui partaient du château, l'un vers le nord, l'autre vers le sud-sud-est. On en a récemment découvert un troisième, au sujet duquel M. *Ganachaud* nous adresse la note suivante:

"En novembre 1943, mon voisin M. *Mauger*, qu'intéressent vivement les études archéologiques locales, me fit part de la récente découverte d'un troisième souterrain partant du château et se dirigeant vers l'ouest, dans la direction de *Montaigon*, commune de *Gourville*, demeure féodale vieille de quatre siècles.

Le hasard venait de l'en faire témoin.

Il s'était dernièrement rendu à *Germeville*, riant petit hameau situé à 1,500 mètres des ruines du château, chez un agriculteur qu'il trouva creusant dans l'intérieur de sa demeure, près d'une cheminée en réparation.

Brusquement un effondrement se produisit, laissant à découvert une excavation telle qu'il n'y avait aucun doute à reconnaître que là passait un souterrain, troisième sortie du château, ignorée depuis des siècles et que les nombreuses années successives avaient comblée.

Munis d'une lampe électrique, le propriétaire et plusieurs autres habitants purent descendre et explorer de front à deux personnes, sur une distance de 25 à 30 mètres, cette galerie creusée dans le roc et fermée par un éboulis.-*

La structure de l'excavation n'était pas celle d'un appartement, plutôt et assurément celle d'un large sentier."

Etudes Locales, 24^e année, n. 235, novembre 1943, pp. 133-137; n. 236, décembre 1943, pp. 145-149;

25^e année, n. 237, janvier 1944, pp. 01-08; n. 238, février-novembre 1944, pp. 19-25;

n. 239, décembre 194, pp. 38-40; n. 240, janvier 1945, pp. 10-15; n. 241, février-mars 1945, pp. 24-28;

Le Fief

De toutes parts le fief de *Marcillac* était fort étendu au-delà même de notre frontière départementale actuelle.

Non seulement *Montignac* et *Anville* relevaient de son autorité, ce qui a été dit plus haut, mais il y avait aussi les vingt centres suivants, non compris ceux qui auraient échappé à mes recherches, malgré tout le soin que j'ai apporté à ce minutieux travail.

J'y ai mentionné tous les détails relatifs à ces localités, où ils doivent être ignorés en grande partie.

D'abord *Saint-Denis-d'Hiersac*. Au moyen âge on y construisit un château fort. Ce château fort relevait de la châtellenie de *Montignac*, qui était elle-même sous la dépendance de la principauté de *Marcillac*. Edifié sur une large plate-forme, il permettait une surveillance constante des allées et venues susceptibles de menaces.

La paroisse de *Mons*, petite commune limitrophe, était elle aussi sur le territoire de la principauté de *Marcillac*.

Autrefois, son église, siège d'un prieuré-cure, ressortissait du prieuré de *Lanville*, dont le chapitre conférait la dignité de curé sur la proposition du prieur de *Mons*. Plus tard cette attribution fut transmise à l'évêque d'*Angoulême*.

Gourville est un assez grand centre tout près de *Marcillac*, qui doit sa renommée au célèbre financier et ambassadeur de ce nom, auteur de Mémoires très appréciés qui ont contribué à sa célébrité. Après avoir été le valet de chambre du prince de *Marcillac*, *François VI*, duc de *La Rochefoucauld*, dont je parlerai au chapitre suivant, il en devint dans les derniers jours le commensal et l'ami.

Dans le chef-lieu de cette commune on voit encore le château historique, antérieur au littérateur, qui n'était pas issu de l'illustre maison des seigneurs de *Gourville*, éteinte au quatorzième siècle. Son vrai nom était *Jean Héroult*, secrétaire d'Etat.

De ce château ravagé et diminué depuis deux siècles il est resté le côté nord, que l'écrivain avait le mieux entretenu et qui fut en ces derniers temps très bien restauré par son propriétaire actuel M. *Faurant*.

Enfin à moins de deux kilomètres de *Gourville*, à *Montaigon*, se trouve un beau logis remontant au seizième siècle, dont la terre relevait également de la principauté de *Marcillac*.

Tout près, *l'Auge* enjolive ce logis qui a été, lui aussi, restauré et qui a conservé sa curieuse tourelle.

Sonneville, commune séparative en notre région des deux départements de la *Charente* et de la *Charente-Inférieure*, était une seigneurie soumise à la baronnie de *Montignac* et par ce fait à la principauté de *Marcillac*.

Au dix-septième siècle un seigneur de *Sonneville* fut un célèbre homme d'armes au service du roi.

La Chapelle est une petite commune du canton de *Saint-Amant-de-Boixe* qui fut autrefois comprise dans le canton *Marcillac*. (Voir au chapitre II).

Par son très proche voisinage avec la principauté de *Marcillac*, elle fut sous sa dépendance complète jusqu'à la Révolution.

Mais elle lui resta attachée et ces deux localités ont toujours eu depuis une existence presque commune avec la même fête locale, les mêmes classes jusqu'à la suppression des écoles stagiaires qui amena la création d'une école mixte à *La Chapelle*, et aussi le même ministre du culte.

A plusieurs reprises la jeunesse de *La Chapelle* essaya d'organiser une frairie, mais ces tentatives n'eurent jamais de durée. Bon gré mal gré *La Chapelle* reste fidèle à *Marcillac*.

Ambérac, autre commune limitrophe du même canton de *Saint-Amant-de-Boixe*, fut un arrière-fief de la principauté de *Marcillac*. Son église, ancien archiprêtre, tomba en la possession du prieuré de *Lanville*.

A *Vouharte*, toujours du canton de *Saint-Amant-de-Boixe*, le prieuré hébergeait un jour par an le

seigneur de *Montignac* avec sa suite, mais *Marcillac* n'usa pas de ce privilège.

Dans la paroisse de *Coulonges*, autre très petite commune de canton de *Saint-Amant-de-Boixe*,

"l'hébergement de la cigogne"

était mouvance de *Montignac* et, alors, de *Marcillac*.

A *Chebrac*, la commune la moins peuplée du département, qu'on vient de supprimer et de rattacher à celle de *Montignac*, se trouvait l'hôtel de *Salvert*, qui dépendait de *Montignac* et conséquemment de la principauté de *Marcillac*.

Il y a cinquante ans, des fouilles effectuées par un propriétaire pour extraction de matériaux y ont fait découvrir à peu de profondeur plus de vingt haches symétriquement enfouies dans le sol qu'on défonçait.

Même dépendance pour *Villejoubert*, commune limitrophe de celle de *Saint-Amant-de-Boixe*, son chef-lieu de canton. Son château d'*Andone* fut démoli au onzième siècle. Avec ses débris on construisit le château de *Montignac*.

Jusqu'à la Révolution le chef-lieu de canton d'*Aigre* fut une toute petite localité fort pauvre annexée à la paroisse de *Mons*, que j'ai mentionnée plus haut et qui, comme elle, était une dépendance de la principauté de *Marcillac*.

Le protestantisme eut à *Marcillac* une paroisse importante formée par les adeptes de ces deux localités (*Marcillac* et *Aigre*), et appuyée par les ducs de *La Rochefoucauld*, princes de *Marcillac*, que *Calvin* convainquit et qui furent parmi les premiers adhérents à la Réforme.

Lorsqu'ils retournèrent au catholicisme, le temple protestant de *Marcillac* et *Aigre*, dont le souvenir a disparu et dont l'emplacement n'est plus connu, fut fermé par ordre, mais la résistance des Réformés fut telle que l'on dut surseoir à la mesure prise et leur permettre d'y continuer leur culte pendant encore de longues années. Avec le temps ce temple fut abandonné et s'écroula de lui-même, par vétusté et par lassitude, après, la révocation de l'Edit de *Nantes*.

Dans le même canton d'*Aigre* quatre autres grandes communes ont leur place dans cette monographie. Elles se font remarquer actuellement, *Luxé* par son importante gare, *Barbezières* par sa laiterie, *Ranville-Breuillaud* par son ancienne forteresse dont les traces disparaissent, et *Verdille* par son bourg important et son village du *Breuil*, très peuplé.

Toutes quatre faisaient partie de la principauté de *Marcillac* de laquelle elles relevaient en toute sujétion.

Parlons de *Luxé* d'abord, et de son hameau de *La Terne*, où était la limite de la châtellenie de *Montignac*. Ses seigneurs, *Jean* et *Pierre* de *Luxé*, vers la fin du treizième siècle, furent érigés en hauts justiciers mais non en châtelains.

Pendant leur occupation les Romains construisirent un théâtre à *La Terne*. On aurait tout lieu d'admettre, selon l'abbé *Michon* (mais les preuves ne sont pas complètement affirmatives, car elles ne reposent que sur des débris de murailles recouvertes par la terre), qu'il y eut aussi, près de *La Terne*, un château de petite importance et de durée éphémère.

A l'est du plateau de *La Terne*, sur le bord, se dressait l'église d'un prieuré des *Bénédictins*. Elle a été démolie après la Révolution.

Barbezières fut une petite seigneurie où subsistent les restes d'un beau château du quinzième siècle dont le plan superbe, qui ne fut pas entièrement suivi, comprenait trois étages, de vastes salles, une grande tour et de fines lucarnes.

La terre de *Ranville*, commune de *Ranville-Breuillaud*, réunion des deux communes de *Ranville* et de *Breuillaud*, appartint au dix-septième siècle à des procureurs, sénéchaux ou chefs de justice de la principauté de *Marcillac*.

Ces familles de gens de loi étendaient leur action sur la susdite seigneurie de *Barbezières*.

La terre de *Verdille*, comme celles de *Barbezières* et de *Ranville-Breuillaud*, fut une seigneurie comprise dans le fief de *Marcillac*. On y rencontrait une particularité dans la construction de son église du treizième siècle: pour servir de refuge aux populations pendant les guerres continuelles du moyen âge, un étage avait été établi au-dessus des voûtes.

Cet étage subsiste toujours.

En sortant du canton d'*Aigre*, le fief de *Marcillac* continuait. Il s'étendait plus loin, bien plus loin, au nord et au nord-est, dans les régions de *Ruffec* et de *Confolens*, où sa principauté a exercé sa suzeraineté.

La première rencontre est celle de *Mansle* aujourd'hui l'un, des plus beaux chefs-lieux de canton de notre département.

Son pont est curieux. Il mérite une visite touristique spéciale. Quoique ancien, il en a remplacé un autre plus ancien de fondation romaine qui aurait quinze cents années.

La grande importance que *Mansle* eut de tout temps fit que population, qui supportait mal l'autorité féodale, s'insurgea plusieurs fois. Au douzième siècle, ses habitants s'étant révoltés contre *Vulgrin II*, comte d'*Angoulême*, celui-ci les soumit cruellement et détruisit le bourg, sauf l'église.

Il fit de *Mansle* une dépendance de Montignac, dépendance elle-même de la principauté de *Marcillac*.

Le droit de péage du pont, que se disputèrent le clergé et la suzeraine (dame de *Montignac*), nécessita une transaction en 1536, puis un arrêt du Parlement de *Bordeaux* en faveur du Chapitre.

La terre de *Ruffec*, chef-lieu d'arrondissement jusqu'en ces derniers temps, appartenait au comte d'*Angoulême*, qui la donna à la fin du dixième siècle à *Oldéric*, vicomte de *Marcillac*, dont le petit-fils *Alduin II* a rebâti le château de *Marcillac* après sa première destruction.

Plus de cinquante terres nobles étaient sous la mouvance de la vicomte de *Ruffec* dont la justice s'étendait sur trente-deux paroisses.

A *Ruffec* se tinrent trois conciles. Celui de 1304 fut présidé par le pape *Clément V*.

Le fief de *Marcillac* allait plus loin encore et continuait jusqu'aux confins de l'*Angoumois* et de la *Marche*.

Ainsi la ville de *Confolens*, chef-lieu d'arrondissement depuis la Révolution, et ses terres, ainsi que celles de *Chabanais*, appartinrent quelques années à *Robert de Craon*, descendant de la vraie maison de *Marcillac*, qui devint Grand Maître de l'ordre des Templiers.

Ce *Robert de Craon* devait épouser la nièce de *Vulgrin II*, comte d'*Angoulême*, et posséder en propre les biens qu'elle lui apportait avec droit de mouvance sur le château et les terres de *Confolens*, qui lui furent enlevés par le duc de *Guyenne* et qui revinrent ensuite à la maison de *La Rochefoucauld*.

C'est à la suite de cette série de déboires qu'il se fit moine.

Quelques siècles plus tard se construisit à *Confolens* l'hôtel de *Marcillac-Sautereau* où l'on appliqua l'usage et l'emploi avec alternance de la brique et de la pierre.

C'était nouveau et la construction ne doit pas être antérieure au dix-septième siècle.

Champagne-Mouton est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de *Confolens* dont la baronnie du moyen âge fut transmise à la famille de *La Rochefoucauld* à la fin du onzième siècle. Cette baronnie avait été donnée au comte de *Roussy*, baron de *Verteuil* et de *Montignac*, vassal de la principauté de *Marcillac*.

Son château du quinzième siècle comprenait l'église dans son enceinte. On a une bien faible idée de ce qu'il a pu être, tant ses ruines le défigurent.

A *Oradour-Fanais*, commune du canton de *Confolens-Sud*, est un petit hameau du nom de *Marcillac* où coule un ruisseau du même nom de *Marcillac*. Il faut probablement voir en cette dénomination un effet des occupations diverses relayées à la ville de *Confolens*.

En ce hameau se trouve un vaste domaine.

L'église d'*Oradour-Fanais* aurait dû être classée monument historique, comme celle de *Marcillac*. Mais elle aussi se heurta au veto d'une même inexplicable opposition. C'est sa municipalité qui a toujours émis un avis défavorable.

En dehors de la *Charente*, *Matha*, aujourd'hui chef-lieu de canton de la *Charente-Inférieure*, était comme *Chabanais*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de *Confolens*, une importante seigneurie rattachée à la principauté de *Marcillac*, lors de la suzeraineté des ducs de *La Rochefoucauld*.

Après avoir signalé cette enclave en *Saintonge*, on peut ajouter qu'au delà de *Champagne-Mouton* le fief de *Marcillac* faisait aussi enclave dans le *Poitou*, comme plus loin dans le *Limousin* après *Chabanais*.

Les princes de *Marcillac*

Lors de la vassalité de la principauté de *Marcillac* au duché pairie de *La Rochefoucauld*, son histoire se confond avec celle de cette grande famille issue de celle de *Lusignan* et devenu après d'autres annexions la plus considérable de l'*Angoumois*.

Pendant des siècles les *Lusignan* dominèrent sur l'*Angoumois* et *Isabelle* de *Lusignan* épousa *Geoffroy* VI, seigneur de *Marcillac*, peu de temps après le siège du château de *Marcillac* par le fils du roi d'*Angleterre*, *Richard*, qui fut plus tard le roi su nommé Cœur-de-Lion.

Aux *Lusignan* la légende donne comme aïeule la fée *Mélusine* qui construisit leur château féodal et fut leur protectrice.

Un *Lusignan*, *Hugues* VIII, fut roi de *Chypre* où sa descendance gouverna pendant trois cents ans.

Hugues X de *Lusignan* reçut le roi de *France* *Louis* IX (saint *Louis*) au château de *Lusignan*.

François VI, duc de *La Rochefoucauld* (dont l'aïeul fut tué la nuit de la *Saint-Barthélémy* malgré l'affection du roi *Charles* IX, après avoir vu son château ravagé par les catholiques qui s'y livrèrent aux pires excès) était l'auteur des "Maximes" qui ont fait sa célébrité. Il tenait beaucoup à son titre de prince de *Marcillac*, plus que ses successeurs qui en ont fait moins souvent parade dans leur généalogie.

"*Marcillac-Lanville*, me dit un jour en tournée d'inspection M. de *Fleury*, archiviste départemental, est une des commune de la *Charente* qui ont les plus vieux actes de l'état civil, remontant à près de quatre cents ans, c'est-à-dire au seizième siècle."

Je les ai souvent fouillés, il y a soixante et quelques années pour contenter ma curiosité d'enfant à imagination vagabonde, dans les armoires où ils étaient déposés. Mais, depuis, il y eut la mairie de *Marcillac-Lanville* un tel encombrement de dossier de toutes sortes que les plus anciens de ces actes ont été déposés aux archives départementales où je suis aller puiser en 1936 pour m'assurer de l'exactitude de ce qu'avançait une revue, qui prétendait que le duc *François* VI était né à *Marcillac* à la date du 13 septembre 1613.

Or, ces recherches ont été vaines et n'ont conduit à aucune certitude, puisque aucun acte de ce genre n'a été dressé à *Marcillac*, pas plus en 1613 que dans les années avoisinantes.

Tant que vécut son père, l'auteur des "Maximes" porta exclusivement le titre de Prince de *Marcillac*, ainsi que le désignaient ses contemporains. On le destinait à la carrière des armes, aussi son éducation s'en ressentit et fut peu soignée; mais par goût naturel et par expérience de la vie il acquit lui-même l'instruction qui lui avait manqué dans sa jeunesse.

Ses critiques lui valurent de la part de *Richelieu* huit jours à la Bastille et un exil de deux ans à *Verteuil*.

De retour à la Cour il cabala de nouveau et prit part à la Fronde. Son château de *Verteuil* fut saisi. On le lui restitua quand la Fronde fut terminée.

Il vécut ensuite dans une retraite littéraire absolue, d'abord à *Verteuil* et ensuite à *Paris* où sa demeure fut un des rendez-vous de nos célébrités intellectuelles de l'époque: Mesdames de *Sévigné* et de

Lafayette, Racine, Boileau, Gourville et les nombreuses autres illustrations de la fin du dix-septième siècle s'y coudoyèrent chaque jour.

Ses dernières années furent attristées par la maladie. Ses descendants abandonnèrent petit à petit la ville de *La Rochefoucauld* que l'Edit de *Nantes* dépeupla, ses principaux industriels ayant pris le chemin de l'exil.

En une longue et agréable conversation avec un écotier parisien de mes amis je narrais ces détails monographiques qui m'intéressaient particulièrement, parce que *Marcillac* est mon pays, natal, et qui l'intéressent lui-même, en raison de leur valeur historique régionale: c'est dire que dans mon récit rien ne lui parut banal.

Alors mon interlocuteur me fit la réflexion suivante que je reproduis textuellement:

"La célébrité incontestable de l'auteur des 'Maximes', en somme votre compatriote personnellement très attaché à votre *Marcillac*, mérite bien que l'on de son buste l'une de vos places, ou tout au moins votre de Ville."

Je ne suis pas qualifié pour en décider, mais j'en lance l'idée et je laisse à qui de droit le soin d'ériger ce buste ou de placer une plaque commémorative sur l'une de nos constructions communales, écoles ou mairie.

Marcillac-Lanville au XXe siècle

I

La pose du buste du duc de *La Rochefoucauld*, prince *Marcillac*, sur la place principale de *Marcillac* en augmenterait le décor naturel. Et de ce lieu, envisageant l'ensemble du pays, on en trouverait plus merveilleux le pittoresque paysage.

Le hameau culminant, *Ampanaud*, derrière lequel s'étendent des taillis remplis de gibiers de toutes sortes, offre aux regards une admirable perspective. Au nord et à l'est de son agglomération, des futaies coupées de sentiers verdoyants nous donnent à l'est un raccourci vers *Ambérac*, les Marais d'*Ambérac* et de *Fouqueure*, puis nous dirigent, vers le nord, en passant par les fermes boisées de *Charron* et de *La Taillette*, droit au château moderne de *l'Anglée* qui fut l'objet des soins d'entretien constants de M. le sénateur *André*. J'y allai souvent avec, mon père qui y instruisait à domicile le fils et la fille de M. *André*, et j'y appris qu'avant sa réfection ce château avait appartenu à une famille *Arnaud*, ambitieuse, prétendant à une noblesse qu'elle n'avait pas, condamnée pour usurpation de titres nobiliaires et finissant dans la misère.

Au seuil de la ravissante, demeure de *l'Anglée* coule un bras, de *l'Houme* qui vient d'*Aizet* et qui la contourne après avoir arrosé des marais de première qualité.

D'après une légende locale, vraisemblable, mais probablement toute d'imagination, puisqu'il n'existe à son sujet aucun document affirmatif, une ancienne ville du nom d'*Olype* aurait existé au temps de l'occupation romaine, et aurait ensuite disparu, probablement sous la poussée des invasions étrangères.

Elle aurait été très étendue et aurait eu pour centre les *Puybarauds* qu'on trouve en allant du petit hameau de *Charron* (antérieurement dénommé *La Royale*), aux Marais d'*Ambérac*.

Ce nom d'*Olype*, commun dans les légendes régionales de la *Charente*, mais sans doute dénaturé par les générations qui s'y sont succédé, se rapprocherait d'*Aulique*, mot très usité, jadis aux frontières italo-germaniques.

N'a-t-on pas vu, tout près, à *Genac*, le hameau *Aiguechave* devenir *Ecquechave*?

De nombreuses excavations donneraient créance à cette légende qui fut fort accréditée chez nos anciens.

Dans ces excavations, à certains endroits profondes, se dessinent des croisements de souterrains qui sembleraient avoir été dirigés vers divers points opposés.

Des éboulements les auraient mis à jour, mais les directions de précisions. Toutefois celles de

Etudes Locales, 24^e année, N. 235, novembre 1943, pp. 133-137; N. 236, décembre 1943, pp. 145-149;
25^e année, N. 237, janvier 1944, pp. 01-08; N. 238, février-novembre 1944, pp. 19-25;
N. 239, décembre 194, pp. 38-40; N. 240, janvier 1945, pp. 10-15; N. 241, février-mars 1945, pp. 24-28;

l'arrière-fief de *Montbrun* et de *l'Anglée* d'un côté, puis d'*Ampanaud* et des Marais d'*Ambérac* dans le sens contraire, par angle au nord d'environ 150 degrés, paraîtraient mieux définies.

Et qui sait si quelques siècles plus tard ils n'ont pas été utilisés lors de la construction du château pour le creusement des deux souterrains de ce château dont j'ai déjà parlé et qui, eux, ont certainement existé?

Je reviens à *Aizet* qui est le hameau le plus peuplé de la commune de *Marcillac*, plus rapproché d'*Aigre* que de *Marcillac*, et qui devrait avoir une certaine administration locale par un adjoint y faisant fonctions de maire, avec le sceau communal dont il se servirait pour les choses urgentes, afin de dispenser les intéressés de la descente à *Marcillac*.

La propriété de *l'Anglée* est d'environ cent hectares, dont un vignoble grand et renommé, des mœurs cultivés. *L'Houme* y alimente un gracieux étang fort poissonneux que l'on traversé en barque, et le parc est giboyeux: dans leurs terriers les lapins foisonnent.

Devant *Ampanaud*, en regardant au midi, est un site à perte de vue qui s'étend à gauche en longueur jusqu'à l'agreste coteau du *Palan*: le long des chemins qui y conduisent un mien jeune ami, *Parisien* amoureux de ce coin français, y a semé des quantités de graines diverses, sylvestres et autres, pour embellir et enrichir notre flore locale.

A la droite de ce tableau féérique, toujours avec le midi devant soi, un vallon, longitudinal que rétrécissent légèrement l'église et les maisons de *Lanville* va ensuite en s'élargissant jusque par delà *Gourville*, en mettant à découvert *Germeville* et *Le Peux*, autre point culminant de la commune, de très peu foyers.

Germeville et *Le Peux* sont contigus à *Rancogne* et à *Villeneuve*, de la commune de *Mons*, anciennes seigneuries dont les châtelains, qui portèrent le titre d'écuyers, furent l'un maire de *Niort* au dix-septième siècle, et l'autre maire de *Poitiers* au dix-huitième. — Le maire de *Niort*, de son nom *Jehan Regnault* posséda l'arrière-fief de *Montbrun* qui apparaît à l'occident, sur une petite éminence couverte de vignes aux cépages précoces et de choix, donnant un cru recherché de très bon vin blanc.

Au centre de ce vallon un angle nous montre le Moulin *Matard* au gai lavoir très fréquenté, puis *Chanteranne* (corruption de chante-raine), ainsi nommé parce qu'on y entend tous les soirs d'été coasser les rainettes sur tout le parcours de *l'Auge* en un concert qui a son originalité.

Cette musicale petite rivière aux truites recherchées et au murmure reposant serpente capricieusement dans un terrain des plus fertile, traverse *Guillerit*, sorte d'oasis rafraîchissante où l'eau ne manque, jamais et où l'on perçoit un léger bruit de cascades tintinnabulant dans une étroite vallée, puis se dirige vers son embouchure dans la *Charente*, près du hameau de *La Touche de Broc*, en pleine *Node*. Ses truites sont difficiles à pêcher parce qu'elles ont de nombreux petits refuges invisibles sous les racines des arbres qui la bordent. Cependant dernièrement l'un de mes jeunes voisins a eu l'heureuse chance d'en prendre trois la même semaine et dans les mêmes parages; leurs poids étaient de 600, 850 et 1,400 grammes.

Qui sait si l'ancien moulin de *Guillerit*, que j'ai connu très achalandé à une époque lointaine, ne devait pas son nom au chant (guilléri) de l'affairé petit moineau qui y pullulait jadis, ou encore au héros du chant populaire toujours répandu en *France*; le compère *Guilléri*?

En obliquant sur la gauche comme si l'on revenait vers *Ambérac*, il y a une vue superbe sur toute la vallée de la *Charente* et de ses petits affluents locaux.

Mais c'est du haut de la butte du *Palan* qu'on découvre un horizon unique, un vaste panorama dont l'esthétique est d'une pureté inouïe.

Tout aussi expressif, tout aussi ravissant et inexprimable est le même horizon vu de la crête du "Chemin de la Montagne".

De l'un comme de l'autre de ces deux sites enchanteurs on a devant soi, à vue illimitée, émergeant dans une immense étendue de près de quarante kilomètres en tous sens, d'abord *Ambérac*, *La Belle-Etoile*, et en face *Villebabon*, ancienne maison noble relevant du clergé. Jadis à *Villebabon* se tenait, le second dimanche de juin, précédant la *Saint-Jean*, une foire-frairie que j'aimais aller voir avec mes

petits compagnons de *Marcillac*, malgré les six kilomètres de parcours, retour compris. C'était le principal rendez-vous annuel de toutes les jeunesses du pays: on y louait domestiques et servantes et on y vendait les coupes de foin de la prairie de *Gourset*.

Cette foire-frairie n'est plus et la prairie de *Gourset* s'est, depuis, couverte de joncs sur les deux rives de la Charente, principalement sur la rive droite.

Lui font suite celles de *Lastier*, *Boucauloup*, la *Node* et *Broc* avec, par derrière, celles de la *Fagnouse* et de la ligne de *Pontour*, toutes très distinctes les unes des autres bien que rapprochées: des bras de la *Charente* les séparent nettement.

De l'autre Coté de *Villebabon*, sur la rive opposée du fleuve, pointe le pavillon de *Bissac* au rustique restaurant "A la Bonne Friture", dont l'aimable maître d'hôtel, M. *Cassot*, a su établir la bonne renommée.

Bissac est maintenant un centre d'excursionnisme connu jusque dans les départements voisins; les Angoumoisins en particulier viennent chaque dimanche s'y joyeusement reposer.

Plus en face on aperçoit La *Chapelle* au bout de la chaussée de *Lassier*, et à droite, au loin, par devant le riant château moderne de *Lignéres* et ses riches vignobles, le *Breuil* de *Gourville* campé au-dessus de l'ancien logis noble de *Ferrières*.

Plus encore au loin, toujours à droite, au delà des hameaux de *Cerceville* et de *Laubertière* de *Genac* perchés sur leurs coteaux, est la prééminence des ruines gallo-romaines des *Bouchauds*, commune de *Saint-Cybardeaux*, où Madame *Laporte-Bisquit*, de *Jarnac*, a fait des fouilles et des études archéologiques de premier ordre.

La ligne de vision qui va du "Chemin de la Montagne" à ces ruines gallo-romaines, passe au-dessus d'une fontaine légendaire dite "Font Pèlerine", située sur la commune de *Saint-Cybardeaux*.

Longtemps on s'y rendit en procession religieuse, à la *Saint-Jean*; et l'on raconte qu'en pleine fièvre, vers 1850, un mourant s'échappa de son lit, courut se jeter dans cette fontaine et en revint guéri.

Les eaux de la "Font Pèlerine" se dirigeraient par voie souterraine vers *Genac* où elles réapparaîtraient à la fontaine La *Gordelière*.

Durant des années, voire des siècles, les femmes stériles région se rendaient à la "Font Pèlerine" et s'y lavaient avec l'espoir d'y recueillir le secret d'une maternité désirée, mais assurément problématique.

Comme à la fontaine de *Saint-Maur*, on n'y voit plus que très rarement des visites que le temps et l'expérience ont condamnées.

Aux *Bouchauds* fut une dépendance de la baronnie de *Montignac* et de la principauté de *Marcillac*, vendue en 1796 comme bien national.

Continuer à énumérer tous les beaux recoins que la vue embrasse sur l'*Auge*, *Montaigon*, le moulin de *Loubzille*, etc., allongerait trop cette monographie.

II

A examiner attentivement certains lieux plantés d'arbres espacés sur les bords de la *Charente* qui y serpente en maints endroits et quelques rochers abrupts environnants qu'elle contourne, on croirait entrevoir comme des stalagmites vivantes et verdoyantes.

Ceux de mon temps — ils se font rares — se rappellent que sous l'Empire, époque déjà ancienne où les déplacements, considérés comme dépenses de luxe, étaient pour cette raison moins fréquents et moins faciles, le soir du 15 août, alors fête nationale, la population de *Marcillac* montait comme en procession à la cime du *Palan*. De son faite nous voyions dans le lointain les fusées du feu d'artifice d'*Angoulême* s'élancer dans l'espace qu'elles illuminaient devant nos yeux ravis.

De ce nom "Palan", l'un de mes tout jeunes camarades, car alors nous n'étions pas encore bien hauts sur jambes, *Léon V.*, aujourd'hui disparu, a fait sans le vouloir un jeu de mots qui m'est resté dans la mémoire.

Cette journée-là (nous avions les uns et les autres de 7 à 9 ans) nous suivions ensemble les buissons du sentier grim pant qui mène au sommet.

En ce gai jeudi de mai, par un beau soleil, nous courions dans ces parages à la recherche de nids d'oiseaux que nous ne trouvions pas. Ce jour de congé nous faisait disposer de plus de temps pour donner libre cours à nos ébats, mais *Léon*, le plus jeune de la bande, était fatigué et il s'assit sur le talus, un peu ayant d'avoir atteint le haut du coteau.

Il n'était pas encore ferré en orthographe et je crois bien que le bon garçon qu'il était ne l'a jamais bien connue. En se couchant sur le bord du fossé il geignit doucement et nous dit en notre patois charentais:

"Olé pas peur dire, lé bin nommé tieu pas lents."

En terminant j'ajouterai que, pour le séjour et les chevauchées des excursionnistes qui nous visitent et viennent de plus en plus nombreux, se sont installés dans la région une pension mille, puis des buvettes et des restaurants tout le long de la *Charente*.

Serait très achalandé celui de *La Touche de Genac*, à l'ouest des *Ecluses de Marcillac*. C'est une sorte de petit *Robinson* tenu par M. *Georges Fonchin* et perché dans un bosquet au-dessus d'une rivière paisible que l'on parcourt avec de légères barques. Récemment on y a créé une société nautique "*La Loutre de Genac*".

Tout est permis aux novateurs. Certain dimanche, ce qui en donne une preuve certaine, n'avons-nous pas vu stationner une soixantaine d'automobiles à l'entrée de notre petite plage des *Ecluses*?

Puis, ce qui donne à l'âme des visiteurs un calme réparateur et un plus suave apaisement goûté avec délices, ce sont ces promenades en bateaux dans les nombreuses îles ombragées de la *Charente*; elles y sont semées à profusion, sur et entre ses deux principaux bras, de *Villebaban* et de *Pontroux* à *Vouharte*, *Bissac*, *La Chapelle*, *Le Logis*, *Le Moulin-Neuf*, *La Sangle*, *Pontour*, *La Touche de Genac* et *Moulins*. On jurerait qu'elles ont été disséminées avec un art particulier.

Il faut avoir parcouru avec une attention profonde ce sillonnement ininterrompu de bras aux détours et aux méandres harmonieusement variés pour savoir que de tels sites sont plutôt rares et que la nature nous a servis à souhait.

Peu de touristes peuvent raconter avoir vu plus merveilleux décor, plaines plus féeriques, ombrages plus charmants, même dans les banlieues de nos plus belles villes de *France*.

Il n'y a donc pas à s'étonner de voir arriver chez nous des groupes d'amateurs de canoë, par bandes parfois de vingt, qui après les joutes dînent amicalement ensemble au Grand Hôtel localité où ils sont accueillis de la plus accorte façon. La cuisine est des plus fines et le, cordon bleu des plus aimables.

Deux salles immenses sont à leur disposition pour chanter, danser et gambader tout à leur aise. L'animation joyeuse, générale et communicative les enchante; aussi repousseraient-ils avec plaisir la triste heure du départ.

Ces randonnées qui nous éloignent heureusement de la politique sont bien vues par tous, et les commerçants en bénéficient. On s'y repose de la vie convulsive qui divise et désagrège la *France*.

Et avec cela *Marcillac* a une population très sympathique et pleine d'initiatives.

En dehors des services administratifs de la commune on y a groupé des organisations privées dont quelques-unes ont certaine corrélation avec ces services et assurent à tous de multiples avantages.

D'abord une compagnie de sapeurs-pompiers, une société chasse, un syndicat agricole de première importance et deux associations d'anciens combattants.

Ensuite une société de secours mutuels d'adultes, une mutualité scolaire, une société de musique instrumentale, un orphéon et une société des anciens élèves des écoles publiques apportent leurs bienfaits à la collectivité, sans distinction d'opinion.

De la population de *Marcillac* on disait il y a soixante ans, partout dans la région, en la comparant aux populations des deux grandes communes voisines, ce qui était un reste de l'ancien prestige féodal:

Les gens de *Villejésus*, les Bourgeois d'*Aigre*, les Messieurs de *Marcillac*.

Depuis la guerre de 1914 elle a donné la mesure de sa reconnaissance et de son bon sens en confiant par deux fois la direction de ses services administratifs à deux de ses anciens instituteurs! les maires *Guillon* et *Bastard*, qui avaient été successivement les bons éducateurs de ses enfants.

Un demi-siècle avant eux la Mairie de *Marcillac* était occupé par un membre d'une vieille famille locale, M. *Louis Plantevigne*, dont j'ai parlé au chapitre des Généralités. Ce distingué polytechnicien sorti dans les meilleurs rangs de notre grande école, orateur brillant, fut aussi notre conseiller général lors de la guerre de 1870-1914, puis Chef de la Légion régionale organisée à cette triste époque.

Un dernier mot relatif à trois localités limitrophes dont la vie agricole et commerciale est intimement liée à celle de *Marcillac*. *Villejésus* est une grande agglomération boisée dans la direction de *Tusson*. Son bourg semble être la continuation de celui d'*Aigre*. Il eut de tous temps avec *Marcillac* dont il est limitrophe les relations les plus cordiales.

Son maire, M. *Delhoume*, mort en 1942, ancien conseiller général et ancien sénateur, en a fait une commune modèle.

Gourville, dont j'ai déjà parlé, s'étend tout en long sur la route nationale 736. Un échange incessant de produits de toutes sortes établit un va-et-vient continu entre ce centre et *Marcillac*.

De même entre *Marcillac* et *Genac*.

Le commerce de *Genac* diffère, il est surtout agricole. Que de foin sont journallement ramassés aux alentours, en camions de plusieurs tonnes.

A *Genac*, comme à côté à *Saint-Cybardeaux*, s'étaient conservés d'anciens jeux grossiers permis au Carnaval, jeux que dans jeunesse je ne connus point à *Marcillac*.

Ils ont fini par disparaître. J'y ai contribué avec le concours du maire *Fombelle*, le magistrat municipal le plus intègre que j'aie jamais rencontré dans ma longue carrière.

Cet homme de cœur rendit tant de services et prodigua un si grand dévouement public pendant la guerre de 1914-18 qu'aux élections qui la suivirent il obtint la presque unanimité des suffrages.

Genac peut s'en enorgueillir. *Marcillac* lui-même avait pour le maire *Fombelle* une déférente sympathie.

Parlerai-je enfin d'un enfant de *Marcillac*, *Léonce Ganachaud*, agrégé des lettres, poète, journaliste et conférencier, mort au *Tonkin*, ouvrier de la première heure de l'enseignement moral laïque, ce qui lui valut une vie tourmentée!

En 1876 *Léonce Ganachaud* publia les "Gouttes de Sang", suite de nombreux sonnets édités en *Vaucluse* par *Mistral*. *Clovis Hugues*, son ami et compagnon de lutte, les dédicâça par les stances affectueuses dont la première, musicale, me revient souvent à la mémoire:

Je ne veux pas laisser, ton livre, ô mon poète,
Livrer son vol errant à l'humaine tempête,
Sans donner pour compagne à cet oiseau de l'art
Quelque strophe chantante en la pensée éclore.
Ainsi la jeune fille attache un ruban rosé
Au rossignol qui part.

Deux ans plus tard un poème altruiste de *Léonce Ganachaud*, "L'Ecole de l'Avenir", obtint un grand premier prix à l'Exposition Universelle de 1878. J'en extrais cette strophe qui peint exactement l'être exquis qu'il fut:

Donnez surtout pour voir les haines
S'éteindre dans le fond des cœurs,
Pour voir tomber toutes les chaînes
Et chasser tous les oppresseurs!
Pour que l'humanité nouvelle,

Brisant sa cage d'un coup d'aile,
Vers la Concorde Universelle
S'élance avec des cris vainqueurs!

